Les Inarrêtables · Formation professionnelle

Conditions générales de vente

Les règles qui s'appliquent à l'achat et au déroulement de nos formations : inscription, prix, paiement, annulation, suivi, réclamations.

Version 1.4, en vigueur à compter du 17 novembre 2026. Par rapport à la version 1.3 du 14 novembre 2026 : médiateur de la consommation désigné à l'article 16. La version 1.3 avait ajouté les tarifs dégressifs à l'article 5 par rapport à la version 1.2 du même jour. La version 1.2 modifiait, par rapport à la version 1.1 du 13 novembre 2026 : formulation de la remise de l'attestation (article 10) et ordre des phrases de l'article 8, sans changement de fond. La version 1 du 13 novembre 2026 prévoyait une annulation gratuite jusqu'à 10 jours ouvrés et un accès aux ressources de 6 mois.

Article 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux actions de formation proposées par Les Inarrêtables à des entreprises, des organismes et des professionnels, pour les besoins de leur activité professionnelle, en présentiel, en classe virtuelle ou en ligne. À ce jour, Les Inarrêtables ne vend pas de formation à des particuliers qui la financent eux-mêmes à titre personnel ; les formations en ligne gratuites restent ouvertes à tous. Les prestations de conseil (par exemple le diagnostic IA) ne sont pas des actions de formation : elles relèvent de leurs propres conditions particulières, publiées sur leur page. Toute commande implique l'acceptation des présentes conditions, qui prévalent sur tout autre document du client, sauf accord écrit contraire.

Article 2. Organisme de formation

Les Inarrêtables, EURL au capital de 3 000 €, RCS Paris 919 480 327, SIRET 919 480 327 00023, TVA intracommunautaire FR01919480327, siège social 61 rue de Lyon, 75012 Paris. Enregistrée sous le numéro 11911078991. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Représentée par Adrien De Amim, gérant. Contact : info@lesinarretables.com, 06 80 46 53 68.

Article 3. Documents contractuels

- la fiche programme de la formation, publiée sur le site et jointe au devis ;
- le devis et la convention de formation professionnelle signée par l'entreprise (articles L. 6353-1 et D. 6353-1 du Code du travail) ;
- le règlement intérieur, le livret d'accueil et la politique de prévention des violences, remis avant le début de la formation ;
- les présentes conditions générales de vente.

En cas de contradiction, la convention ou le contrat prévaut sur le devis, qui prévaut sur les présentes conditions.

Article 4. Inscription

Toute inscription est précédée d'une analyse du besoin et d'un positionnement des participants (questionnaire et quiz). Pour une entreprise, l'inscription est ferme à la signature de la convention de formation. Pour une formation en ligne gratuite, l'inscription se fait sur la page de la formation, avec une adresse e-mail.

Article 5. Prix

Les prix sont indiqués en euros, nets de taxe : Les Inarrêtables applique l'exonération de TVA prévue à l'article 261-4-4° a du Code général des impôts pour ses actions de formation professionnelle continue. Le prix applicable est celui de la fiche programme ou du devis en vigueur au jour de la commande : un prix par session pour une formation intra-entreprise, un prix par personne pour une formation inter-entreprises. Il comprend l'animation, les supports, l'accès à l'espace de ressources en ligne pendant 1 an et les attestations. Ne sont pas compris, sauf mention contraire du devis : les abonnements aux outils d'IA, les repas, l'hébergement et les frais de déplacement hors de la zone indiquée sur la fiche programme.

Tarifs dégressifs : −10 % dès la 2e inscription d'une même entreprise sur une session inter-entreprises ; en intra-entreprise, −10 % dès 2 sessions commandées ensemble et −15 % dès 4. Aucune autre remise n'est consentie au-delà de 15 %.

Article 6. Paiement

Entreprises et organismes. Sauf mention contraire du devis, la facture est émise à l'issue de la formation et payable par virement à 30 jours à réception. Lorsqu'une offre prévoit un paiement en ligne à la commande, sa page et le devis le précisent. Tout retard de paiement entraîne des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article L. 441-10 du Code de commerce).

Financement par un tiers. Si vous souhaitez une prise en charge par votre OPCO, ou par l'Afdas pour les intermittents du spectacle, le dossier est monté et porté par notre partenaire CG Formation : la convention est alors conclue avec CG Formation, et ses conditions s'appliquent. Les Inarrêtables conçoit et anime la formation. La décision de prise en charge appartient au financeur ; la part non prise en charge reste due par le client.

Article 7. Particuliers

Les Inarrêtables ne contracte pas, à ce jour, avec des particuliers qui financent eux-mêmes leur formation. Si cette offre est ouverte, un contrat de formation conforme aux articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail, avec son délai de rétractation, sera proposé avant tout paiement, et les présentes conditions seront mises à jour.

Article 8. Annulation, report, absence et abandon

Par l'entreprise cliente. L'annulation ou le report est gratuit jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la formation. En deçà, un dédit de 30 % du prix est dû ; il fait l'objet d'une facture distincte, n'est pas une dépense de formation et ne peut pas être pris en charge par un financeur de la formation. Le remplacement d'un participant par une autre personne de la même entreprise est possible sans frais à tout moment.

Absence ou abandon d'un stagiaire. Seules les heures réalisées sont facturées au titre de la formation.

Par Les Inarrêtables. En cas d'empêchement du formateur ou de force majeure, la formation est reportée à une date convenue avec le client ou les sommes versées sont intégralement remboursées. Une session inter-entreprises est maintenue à partir de 4 inscrits ; en dessous, Les Inarrêtables propose un report ou rembourse intégralement les sommes versées.

Article 9. Déroulement de la formation

La formation se déroule conformément au programme. Son contenu peut être adapté au niveau et aux besoins des participants, sans changer les objectifs. Pour une formation dans ses locaux, le client met à disposition une salle adaptée, une connexion internet, un écran ou un vidéoprojecteur et l'accès aux outils d'IA autorisés, vérifiés avec Les Inarrêtables au plus tard 10 jours avant la formation ; ses règles de santé et de sécurité s'appliquent. Le règlement intérieur et la politique de prévention des violences, du harcèlement et des discriminations s'appliquent à tous les participants.

Article 10. Suivi, évaluation et attestation

La présence est suivie par feuille d'émargement par demi-journée ou, à distance, par relevé de connexion confirmé par le stagiaire. Chaque objectif est évalué en fin de formation. Une attestation de fin de formation, indiquant les objectifs et les résultats de l'évaluation, est remise à chaque stagiaire le dernier jour de la formation, ou envoyée par e-mail au plus tard 5 jours ouvrés après la fin de la formation. Un questionnaire d'appréciation est proposé en fin de formation et deux mois après.

Article 11. Accessibilité

Toute adaptation liée à un handicap peut être demandée au référent handicap, Adrien De Amim, avant le début de la formation ; un entretien confidentiel est proposé sous 5 jours ouvrés. Voir la page Accessibilité et handicap.

Article 12. Propriété intellectuelle

Les supports remis aux stagiaires sont protégés par le droit d'auteur et restent la propriété des Inarrêtables ; ils ne peuvent être reproduits ou diffusés hors de l'usage personnel du stagiaire et de son entreprise sans autorisation écrite. Les travaux réalisés par les stagiaires pendant la formation leur appartiennent.

Article 13. Responsabilité

Les Inarrêtables met en œuvre les moyens prévus au programme. Il ne peut être tenu responsable des résultats produits par les outils d'IA, qui évoluent indépendamment de sa volonté, ni de l'usage que le client fait des acquis de la formation. Sa responsabilité est limitée au montant de la formation concernée, sauf faute lourde ou intentionnelle.

Article 14. Données personnelles

Les données des stagiaires servent uniquement à organiser, suivre et évaluer la formation et à répondre aux financeurs. Elles sont conservées 5 ans après la fin de la formation (10 ans pour les pièces comptables). Chacun peut y accéder, les faire corriger ou demander leur suppression à info@lesinarretables.com. Le client indique les données qui ne doivent pas être saisies dans des outils d'IA pendant la formation. Voir la politique de confidentialité.

Article 15. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée par e-mail à info@lesinarretables.com, par téléphone (confirmée ensuite par écrit) ou par courrier au 61 rue de Lyon, 75012 Paris. Elle reçoit un accusé

de réception sous 48 heures ouvrées et une réponse écrite et motivée sous 15 jours. Voir la procédure de réclamation.

Article 16. Médiation

Nos prestations sont destinées aux professionnels. En cas de différend, les parties recherchent d’abord une solution amiable, selon la procédure de réclamation (article 15).

Si vous avez néanmoins la qualité de consommateur et que vous n’êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l’envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L’entité de médiation retenue est : SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT. En cas de litige, tout consommateur peut déposer sa réclamation sur le site https://www.medconsodev.eu ou par voie postale en écrivant à : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT, C/O Centre d’Affaires Stéphanois SAS, Immeuble l’Horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret, 42000 Saint-Étienne. La médiation est gratuite pour le consommateur.

Article 17. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit français. Les parties recherchent d’abord une solution amiable. À défaut, et sauf disposition impérative contraire applicable aux consommateurs, le tribunal compétent est celui de Paris.

Les Inarrêtables, EURL au capital de 3 000 €, SIREN 919 480 327, 61 rue de Lyon, 75012 Paris. Enregistrée sous le numéro 11911078991. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État. Document mis à jour le 17 novembre 2026.